

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SALIGNAC**

**SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2022**

NOMBRE DE MEMBRES  
EN EXERCICE    PRESENTS    DELIBERANTS  
                  9                    8                    8

CONVOCAION DU 3 NOVEMBRE 2022

**DELIBERATION N° 08\_2022**

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**CHARGE DE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT -  
VIREMENT DE CREDITS**

L'an deux mil vingt-deux, le sept novembre à seize heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de SALIGNAC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Madame Angélique EULOGE, Présidente.

**PRESENTS** : Angélique EULOGE, Cécile MARTINEAU, Geneviève FONTIN, Patricia GALANTINI, Marie-Magdeleine ESCUYER, Annie SOUSSIEUX, Gérard MICHEL, Michel LAUFERON.

**ABSENTS** : Sylvie BLANC.

Madame Patricia GALANTINI a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

-----  
Madame la présidente du Centre Communal d'Action Sociale de SALIGNAC propose au conseil d'administration d'effectuer le virement de crédit suivant pour pouvoir solder les dépenses relatives charge de personnel affecte par la collectivité de rattachement, à savoir :

- article 6562	- 114.00 €
- article 6215	+ 114.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

le conseil d'administration approuve le virement de crédits ci-dessus mentionné.

Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Angélique EULOGE

